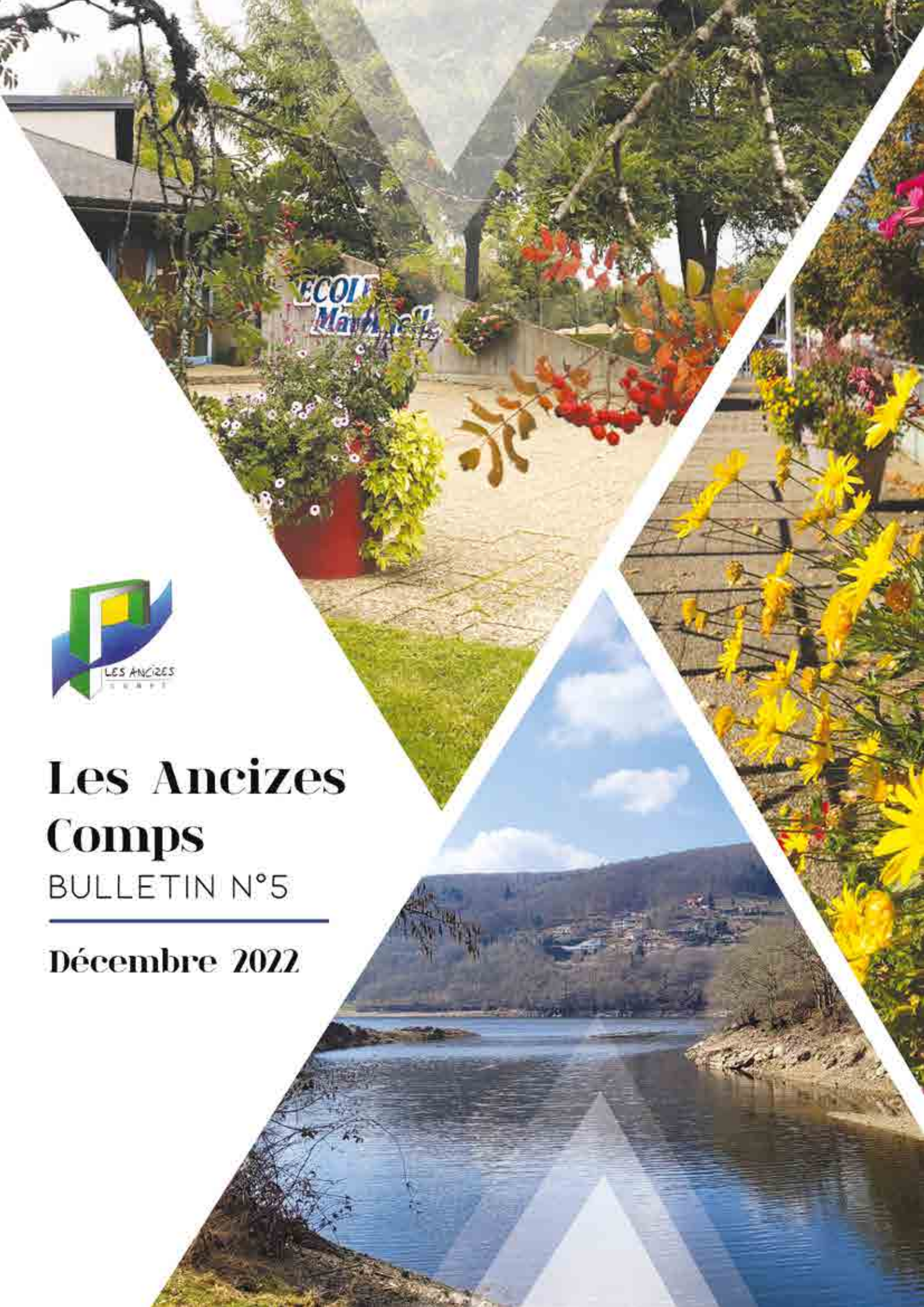

Les Ancizes Comps

BULLETIN N°5

Décembre 2022

SOMMAIRE

Commémorations en images | P. 2 et 3

Édito du Maire | P. 4 et 5

Travaux et cadre de vie | P. 6 à 11

Assainissement | P. 12 et 13

ZOOM sur... Les Projets | P. 14 à 19

Budget| P. 20 et 21

Services publics et équipements | P. 22 à 27

Action sociale : CCAS et Solidarité | P. 28 et 29

Évènements et cérémonies| P. 30

Vie associative, culturelle, sportive et tourisme | P. 31 à 36

Intercommunalité | P. 37

Syndicats (TE 63) | P. 38

État civil | P. 39

11 NOVEMBRE 2021

19 MARS 2022

Directeur de publication : Didier MANUBY
Réalisation du « Chemin de fer » et rédaction des contenus : Isabelle MÈGE, les élus.
Maquette et conception : La Comm est dans le Pré
Photos et illustrations : Isabelle MÈGE, Mairie Les Ancizes-Comps, les élus, SIRB, OTC, Cabinet MORPHO Architectes, Freepik
Impression : Imprimerie DECOMBAT, 25 rue Georges Charpak Zone des Montels III, 63118 Cébazat
Imprim'vert sur du papier 100 % PEFC
Tirage : 1000 exemplaires - Décembre 2022
Dépôt légal : Décembre 2022
Bulletin distribué dans les boîtes aux lettres de la commune
Disponible en mairie

NOS COMMÉMORATIONS

8 MAI 2022

14 JUILLET 2022

11 NOVEMBRE 2022

ÉDITO DU MAIRE

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Tout doucement la vie semblait reprendre ses droits avec des manifestations et des animations qui permettaient à nos habitants de ressortir et de reprendre goût à la vie.

C'était sans compter sur cette année 2022 tout aussi complexe que les deux années précédentes. Après la Covid 19 pendant deux ans, l'année 2022 aura été celle de la destruction d'un pays et des massacres des populations avec la guerre en Ukraine, pays qu'il faut soutenir et ne pas laisser tomber. Cette situation a engendré des modifications dans le paysage national et international. On a rencontré des problèmes d'inflation, des problèmes d'énergie et d'autres conséquences. Certes, tout n'est lié pas à la guerre mais les concitoyens subissent tous ces événements extérieurs.

Je voudrais revenir sur les événements climatiques qui se sont déroulés les 04 et 05 juin dernier.
Je n'ai pas de mots assez forts pour classer les dégâts occasionnés aux maisons d'habitations et aux hangars des habitants du secteur bas de notre commune, Comps, la Rossignole, La Garde, Coureix, Les Fades, Fontelun, les Rivauds et une partie des Jarrasses entre autres.
Je me mets et nous nous mettons à la place des personnes touchées par cet orage de grêle qui a endommagé et détruit leurs toitures et l'intérieur de leur habitations. Je mesure la dignité et la solidarité dont ont fait preuve ces habitants pour s'entraider. Malgré son impuissance devant un tel phénomène climatique, le Conseil municipal a voulu apporter tout son soutien, être à l'écoute, être présent sur site et aussi au travers de fournitures de bâches et de cordes pour protéger tant que possible les habitations.

Je voudrais également saluer le courage et la détermination des sapeurs-pompiers de notre commune pour leur intervention et leur dévouement sans compter pendant plus de dix jours, dimanches compris afin de venir en soutien aux habitants complètement démunis.

Sur les informations concernant la vie communale, sur la Place du Marché, les travaux de la future mairie se poursuivent normalement avec la partie gros œuvre. La pose de la toiture sur la partie habitation doit être réalisée avant Noël.
C'est un projet de mandat et une volonté de l'équipe de réhabiliter les bâtiments communaux existants plutôt que de construire du neuf. La commune n'a plus l'aisance financière du passé. Un bâtiment supplémentaire, c'est du fonctionnement en plus, donc un coût en plus (électricité, gaz, etc…).

L'équipe municipale a veillé à disposer d'un financement conséquent en sollicitant des subventions.
Le montant de la réalisation est de l'ordre de 800 000 €. Nous devrions avoisiner le taux de 70% de participation de l'État et des collectivités territoriales pour ce projet.

Je ne souhaite pas oublier la Maison de la Solidarité en Combrailles qui a occupé ces locaux pendant plusieurs années et qui a été obligée de déménager suite aux travaux. Nous avons souhaité qu'elle puisse continuer son activité et qu'elle dispose d'un local à cet effet. Actuellement, le seul local disponible en surface adéquate est la salle sous le cinéma. Des travaux ont été réalisés pour rendre ce lieu agréable.

Autre projet et autre chantier, au cours du mois de décembre, le terrassement de la future Maison de Santé va démarrer avec une mise en service espérée début 2024. Ce bâtiment sera construit sur la base d'une ossature bois qui bénéficiera de toutes les techniques d'économie d'énergie en vigueur. Elle sera située rue des Écoles en centre bourg.
Ce bâtiment indispensable pour la santé sur le territoire correspond à l'engagement de notre équipe afin de favoriser le soin et le bien-être de nos concitoyens mais aussi de ceux des communes voisines.

Un gros travail d'équipe a été entrepris au travers de réunions périodiques entre l'équipe municipale et les professionnels de santé pour l'aboutissement de ce projet avec une volonté de proposer un service supplémentaire à la personne. La commune a monté le dispositif technique, elle a recherché les financements et les subventions possibles.
Elle construit le bâtiment et le mettra à la location au travers d'un bail aux professionnels de santé.
Comme pour la future mairie, nous sommes allés chercher toutes les aides possibles. En dehors des subventions classiques (Etat, collectivités), nous avons sollicité des crédits européens disponibles. Là aussi, un subventionnement conséquent permet d'alléger les finances communales.

Au niveau des associations, la commune s'est toujours engagée pour qu'elles puissent avoir à leur disposition des installations propres à leur activité. Pour l'association de la pétanque, un terrain dédié aux entraînements et aux concours se réalise dans le sous-bois du stade municipal. Notre volonté a été de ne pas dénaturer l'espace naturel existant mais de l'améliorer et de faire en sorte que les activités et le sport se pratiquent au stade municipal.

Tout le monde entend parler au travers des informations journalières du coût de l'énergie, que ce soit dans vos foyers ou au niveau communal et national en 2023. Pour la commune, le budget énergie (électricité et gaz) voté en mars 2022 représente 125 000.00€ dont environ 54 000.00€ rien que pour l'éclairage public. Ce montant ne suffira pas pour clôturer l'année au vu des estimations annoncées. La commune participe à des groupements d'achat avec d'autres communes pour limiter les coûts. Pour 2023, les estimations financières à prévoir verront un coût 2022 multiplié par un facteur de 3,5.
Aussi, lors du conseil du mois d'octobre, il a décidé, comme pour beaucoup de communes, de couper l'éclairage public de 23 heures à 6 heures du matin, d'ici la fin de l'année (une heure de coupure représente environ 7% d'économie).
Croyez-moi, ce n'est pas «de gaîté de cœur» que les élus ont fait ce choix. Depuis 2014, notre volonté a toujours été de conserver l'éclairage public sur le territoire communal. Mais il faut se rendre à l'évidence des augmentations. Je ne souhaite pas que la commune soit « la seule guirlande » des Combrailles. Nous devons être vigilants à la sobriété en la matière.

Plus de la moitié des communes du Puy-de-Dôme pratiquent une coupure d'éclairage la nuit et ce nombre augmente chaque semaine.

Au niveau de la poste, les horaires de l'agence postale vont évoluer. L'ouverture du bureau se fera du lundi matin car fermé à St Georges au vendredi soir avec des horaires différents pour permettre au plus grand nombre de pouvoir accéder à ce service. Par contre, l'agence postale sera fermée provisoirement le samedi matin en attendant l'ouverture de la nouvelle mairie.
Après réalisation d'un comptage, peu de personnes utilisent l'agence le samedi matin.

Dans le cadre communautaire, chacun a pu constater, au début de l'été, le démarrage du chantier du futur Ehpad. Les travaux de terrassement, les différents réseaux ont été réalisés. Le gros œuvre, partie la plus importante du projet, est aussi lancé. La fin des travaux est prévue au premier semestre 2024.

Lorsque l'on parle de reprise de la vie locale, je pense que l'on doit cette activité aussi à nos associations et je voudrais les saluer car grâce à l'organisation de manifestations de la troupe du Foyer rural, du trail à Comps, du rugby, de la pétanque et d'autres associations, nous disposons d'un beau tissu associatif.

Voilà un rapide tour de situation de notre commune, d'autres projets émergent comme la rénovation de la gendarmerie, l'étude de « Scolaeé» pour l'école élémentaire, les nouveaux logements aux Dômes, la pension de famille à la Croix Mallet. Je les évoquerai lors des vœux de janvier 2023 auxquels je vous invite à venir afin de passer un moment chaleureux.

Mon équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2023.

Bien Sincèrement,

Travaux dans nos écoles

École maternelle

Depuis 2019, les travaux de rénovation se poursuivent au sein de cet établissement scolaire selon un échéancier précis. M. Fernand ANTUNES et le Maire se sont mobilisés afin que la plupart des chantiers mis en œuvre soient programmés de façon optimale pendant les vacances scolaires.
Cela permet d'occasionner le moins de gêne possible pour les très jeunes enfants et le personnel éducatif tout en gérant l'organisation avec le Centre de Loisirs qui occupe les locaux en période de congés.

- **La chaudière au fioul** qui datait de la construction du bâtiment (années 80) **a été remplacée** aux vacances scolaires de Pâques. La nouvelle chaudière fonctionne au gaz de ville et a été installée par l'entreprise locale AC2S.

- Durant l'été 2022, le **changement des menuiseries extérieures** (double-vitrages en aluminium à haute performance) des deux classes a été réalisé par l'entreprise Tournobois. Aux prochaines vacances scolaires, cette dernière devrait installer de nouvelles baies vitrées à l'entrée du bâtiment et coté cantine.

- M. Alexis ROSSIGNOL Conseiller délégué en charge de l'enfance-jeunesse et l'équipe de l'école ont réfléchi au remplacement de la séparation dans la salle de jeu. Il a été décidé la fabrication d'un meuble sur mesure avec des éléments permettant d'offrir une surface de rangement conséquente toujours appréciée dans une école.

Huisseries extérieures

Intérieur classe

Portes placard salle de jeu

MONTANT DES TRAVAUX

110 000,00 € HT

École élémentaire

Le Département du Puy-de-Dôme CD63 et l'Aduhme ont mis en place le dispositif SCOLAEé, grâce à l'appui de la Fédération Nationale des Collectivité Concédantes et Régies (FNCCR).

Ce dispositif consiste à accompagner via l'activation d'une ingénierie territoriale les communes dans leur projet de rénovation en vue d'améliorer le confort thermique des bâtiments à usage d'enseignement et d'en réduire consommations et dépenses énergétiques.

Les élus avaient fait le choix de porter la commune candidate au projet SCOLAEé dans le cadre de la réhabilitation de l'école élémentaire.

Cette candidature a été acceptée par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Trois phases seront déployées au fil des mois :

- PHASE 1 : diagnostic gratuit réalisé par le CD63,
- PHASE 2 : études pré-opérationnelles prises en charge à hauteur de 80 % par le CD63 et 20 % par la commune,
- PHASE 3 : participation de 6000,00 € du CD63 pour la Maîtrise d'Oeuvre.

- 20 communes bénéficient depuis fin juin 2022 de l'ingénierie déployée par le Département et l'Aduhme pour leur projet ambitieux de rénovation énergétique de leur école et/ou groupe scolaire.
- La réunion de lancement du dispositif a eu lieu le 14 septembre 2022 à la Maison de l'Habitat en présence des lauréats.
- Des ateliers de travail se sont déjà mis en place avec la constitution d'une équipe composée de représentants de la Mairie : élus et agents, d'enseignants, de parents d'élèves.

Les partenaires de l'opération

Point sur... la voirie

La voirie est un des facteurs importants du cadre de vie au sein d'une commune.

M. Fernand ANTUNES Adjoint est chargé de mener les programmes de voiries avec la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge ayant la compétence et les services du Conseil Départemental.

Les échéanciers sont établis selon les priorités :

- voies les plus dégradées,
- sécurité et aménagements spécifiques (enfouissement des réseaux secs),
- Sur le secteur des cités de La Brousse, l'enfouissement des réseaux secs est en cours. Un programme de réfection de la voirie est à l'étude.

La voirie depuis le début de l'année 2022 a concerné les secteurs suivants : lotissement Les Frênes (avec la dernière couche de revêtement), Rue des Bruyères, Farges et Sagnes.

L'aspect sécuritaire est traité en concertation avec l'ensemble des riverains lorsque cela s'avère nécessaire.
A la demande des habitants du village de La Brousse, des essais de rétrécissements sur le village ont été réalisés pour limiter la vitesse à l'entrée.
D'autres tests de ralentisseurs sous couvert des services du CD63 ont eu lieu sur le secteur de Boucheix. Ces essais sont des phases d'études et ont pour objectif d'apporter une aide à la prise de décisions.

D'autres travaux et études verront le jour :

- création d'un futur rond-point desservant la RD62 et la rue de la Brousse afin de sécuriser les abords de l'école maternelle et du nouvel EHPAD,
- traitement de l'avenue du Plan d'Eau dans le cadre d'un futur Projet d'Aménagement de Bourg.

Rue des Bruyères

Farges

Sagnes

Réfection passage piétons

Orage de grêle

Un orage de grêle d'une rare violence s'est abattu le samedi soir 4 juin 2022 sur les villages de Comps, La Garde, La Rossignole, Coureix, Fontelun, Les Fades, Les Rivauds et une partie des Jarrasses.

Aucun blessé grave n'était à déplorer même si toutefois certaines personnes ont malheureusement été touchées par des grêlons qui leur ont provoqué des ecchymoses impressionnantes.
Un agriculteur enregistrait des pertes sur ses brebis qui ont été décimées dans un champ, mortes probablement assommées par la force de la grêle.
Les dégâts matériels étaient nombreux avec des toitures et verrières, stores endommagés sur les habitations, garages, hangars, bâtiments agricoles ainsi que les voitures et équipements de jardin.

Durant les heures qui ont suivi cet orage, une pluie intense a inondé plusieurs foyers, les toitures n'étant plus étanches.
De nombreux habitants ont passé une nuit éprouvante à éponger et à mettre des seaux.

Des actions d'aides mises en place :

- Les élus étaient présents sur le terrain le soir même et dès le lendemain pour constater les dommages et ils ont essayé d'apporter leur soutien,
- Les personnes seules et en perte d'autonomie ont été accompagnées et suivies par les membres du CCAS qui sont restés mobilisés,
- Des bâches et des cordages pour les toitures ont été délivrées par la Municipalité.

MERCI AUX SAPEURS-POMPIERS !

Les sapeurs-pompiers volontaires sont intervenus au fur et à mesure de leurs possibilités car ils étaient également très sollicités sur les secteurs voisins tels que Saint-Priest des Champs, Sauret-Besserve, Saint Gervais d'Auvergne où l'orage violent avait aussi sévi.
Nous saluons et remercions vivement le Chef de Centre de notre secteur le Lieutenant Guillaume GIRARD et toutes les équipes de sapeurs-pompiers présents qui ont œuvré sans relâche.

Intervention sur une toiture

Les bâtiments communaux ont également subi des dommages : école de Comps (toitures et plafonds), église (toitures et vitrail), toilettes publiques (toit).
Les réparations sont en cours et prendront du temps...

Depuis le conseil municipal du 30 août 2022, M. Ludovic BERNARDIN Conseiller municipal a été nommé Correspondant Incendies Secours car la loi n°2021-1520 prévoit la mise en place d'un correspondant désigné au sein du Conseil municipal.

Sobriété énergétique

La commune est déjà engagée dans une démarche d'économies d'énergie depuis plusieurs années.

Une commission spécifique sur ce volet est créée.
L'objectif est de renforcer cette démarche au fil du temps avec des actions concrètes sur le terrain :

- Diminution raisonnée du chauffage au sein des bâtiments publics en cohérence avec l'utilisation des équipements ; passage à des consignes de températures de chauffage de l'ordre de 19-20 degrés si possible au sein des bâtiments et modulation à la baisse ou coupure selon le type de plages horaires d'inoccupation,
- Choix d'un mode de chauffage économe dans les rénovations de bâtiments et les constructions nouvelles,
- Choix d'huisseries en doubles vitrages haute performance,
- Isolation au sein des bâtiments,
- Panneaux photovoltaïques sur toitures lorsque c'est techniquement possible et opportun.

Focus sur... Rénov'actions 63

Dans le cadre du Plan Climat Air-Énergie Territorial déployé par la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, le service Rénov' actions63 a été mis en place sur le territoire l'an dernier, en lien avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. **Rénov'actions63 est le service public de rénovation de l'habitat dans le département.**
Financé par la Région, le Département et les intercommunalités, il est déployé dans l'ensemble des communes du département.
Un des objectifs de Rénov'actions63 est d'amener les propriétaires vers une rénovation énergétique performante (au moins 35% de gain) **de leur logement** avec, selon les cas, des travaux de type isolation, changements de fenêtres, systèmes de ventilation ou de chauffage adaptés.
Joseph ROESSEL Conseiller Renov'actions63 effectue des permanences sur le territoire intercommunal:

- 2èmes vendredi du mois : Pouzol, à La Passerelle,
- 3èmes vendredis du mois : Maison France Services (La Poste) de Manzat,
- Sur rendez-vous auprès du service Renov' actions63 : 04 73 42 30 70

ou site internet https://www.renovactions63.fr/ onglet «Contact»
ou Service Développement Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge : developpement@comcom-csm.fr / 04 73 86 99 19

Limitons l'éclairage public

Sur le volet de l'éclairage public nocturne, il est important de veiller à la sobriété tant sur la consommation que sur l'aspect financier pour le budget communal.
En effet, **le budget annuel communal pour l'énergie** (électricité, gaz, fioul, etc) **est de 125 000,00 € dont 54 000,00 € en Eclairage Public.**
Il sera multiplié par 3 pour 2023.

Or, une heure d'extinction de l'éclairage public occasionne environ 7 % d'économie *(source Aduhme).*
Sur la commune, un plan de baisse et de limitation de l'éclairage public nocturne est en cours de mise en place avec une extinction dans une plage horaire de 23h00 le soir à 6h00 le matin en phase expérimentale. **Cela permet une économie d'environ 50 %.**
Il est à noter que sur les 464 communes du Puy-de-Dôme, 257 communes pratiquent déjà l'extinction de l'éclairage public et ce chiffre est en hausse chaque année.
Une cartographie à l'échelle du département sur ce volet est consultable à l'adresse suivante:
https://www.aduhme.org/ressource-thematique/ville-econome2/

Et dans nos infrastrutures ?

La vigilance des utilisateurs (élus, agents, communauté éducative, bénévoles des associations, administrés) à éteindre l'éclairage ou à diminuer ou couper le chauffage hors utilisation dans les bâtiments publics est importante.
Chaque kilowattheure économisé ensemble permet non seulement de réduire notre empreinte carbone mais aussi de maîtriser nos dépenses.
Cette année encore, les éclairages de Noël seront raisonnés et les décorations préparés minutieusement par Mme Raquel FERREIRA, Conseillère déléguée avec l'aide des agents techniques et des conseillers municipaux, seront pour la plupart issues de matériaux recyclés comme de coutume.

Fleurissement de la commune

Le fleurissement et l'aménagement paysager d'une commune ont plusieurs objectifs :

- rendre le cadre de vie agréable,
- participer à créer des espaces de fraîcheur,
- favoriser l'attractivité touristique et donc économique.

Les agents en concertation avec les élus font le choix de plantes résistantes et vivaces pour les espaces verts et jardinières.

Objectif : réduction de la consommation d'eau

Des techniques de paillage permettent une moindre consommation d'eau pour l'arrosage.
La commune a respecté et respecte le plan de vigilance sur la ressource en eau déployé par la Préfecture depuis la fin du printemps. L'arrosage s'est effectué avec les réserves de l'eau d'un puits et selon des horaires adaptés.

Pour rappel, la commune des Ancizes-Comps (bassin de la Sioule) est depuis fin juin 2022 placée au niveau « vigilance » sur l'échelle de l'état de la ressource en eau et non pas en niveaux supérieurs « alerte » ou « crise » comme d'autres communes. L'usage de l'eau est donc toléré selon certains critères.

L' arrosage du stade a été raisonné.
Il faut savoir que la réfection de la pelouse d'un stade a un coût très élevé. De plus, il est impossible de faire jouer des jeunes rugbymen (école de Rugby DROP63) sur un terrain asséché et trop dur source de possibles blessures en cas de chutes des joueurs.

Villes et Villages fleuris

La commune est engagée dans la labellisation « Villes et Villages fleuris » avec le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (association loi 1901). Une visite du Jury a eu lieu. Cette visite a été préparée par Mme Annie GARRACHON en charge du tourisme et de l'environnement et M. Jean-Michel MAZUEL Agent technique.
Au final, le jury a maintenu la commune dans la catégorie « une fleur ».

Concours des Maisons fleuries

Le Concours Maisons fleuries a été organisé par Mme Annie GARRACHON, Conseillère déléguée en charge du tourisme et de l'environnement, et la visite du Jury composé d'élus s'est effectuée le 19 août 2022 chez les **12 participants**.
Le budget des prix offerts a été revalorisé pour un montant total de 620,00 € avec des bons d'achats chez la fleuriste présente sur notre commune.

La Municipalité remercie tous les participants pour leur contribution à l'embellissement de notre commune.

Point sur l'avancée des travaux

Stations d'épuration et le réseau d'assainissement

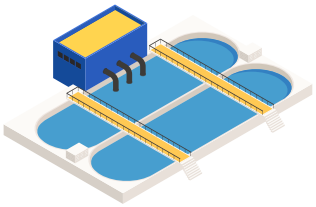

La nouvelle station d'épuration, située à la sortie du bourg à gauche sur la route du Pont du Bouchet, est conçue pour assurer le traitement d'un équivalent de 1800 habitants.

Budget global
1 700 000 € HT

Subventions :

- Agence de l'eau Loire Bretagne pour 60 %,
- Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour 20 %.

Les travaux commencés en octobre 2019 ont été ralentis du fait de la crise sanitaire, mais l'implication forte des entreprises concernées a permis leur achèvement et la réception finale de la station le 26 octobre 2021. La station du Chauffier a été détruite suite à la mise en place d'une pompe de relevage des eaux usées vers la nouvelle station de Tournobert.

L' ancienne lagune a été aménagée en bassin d'orage sur sa partie haute, ce qui a nécessité de pousser les boues dans la partie basse avant de pouvoir réaliser leur épandage, prévu au printemps 2023.

L' exploitation de la nouvelle station de Tournobert et des autres stations de la commune a été confiée au syndicat Sioule & Morge depuis le 9 Juillet 2021, ainsi que l'ensemble des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Protégeons nos réseaux

Pour rappel, tous les objets susceptibles de constituer des fils qui ne sont pas très rapidement solubles ou biodégradables (lingettes, sacs plastiques, masques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus, etc.), sont sources de nombreux problèmes : obstruction des réseaux, pannes fréquentes des pompes et turbines.
Les coûts induits par ces dysfonctionnements sont très importants et les répercussions gênantes en termes de confort (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements, etc..).

MERCI DE NE JETER AUCUN DE CES PRODUITS DANS VOS TOILETTES, SVP

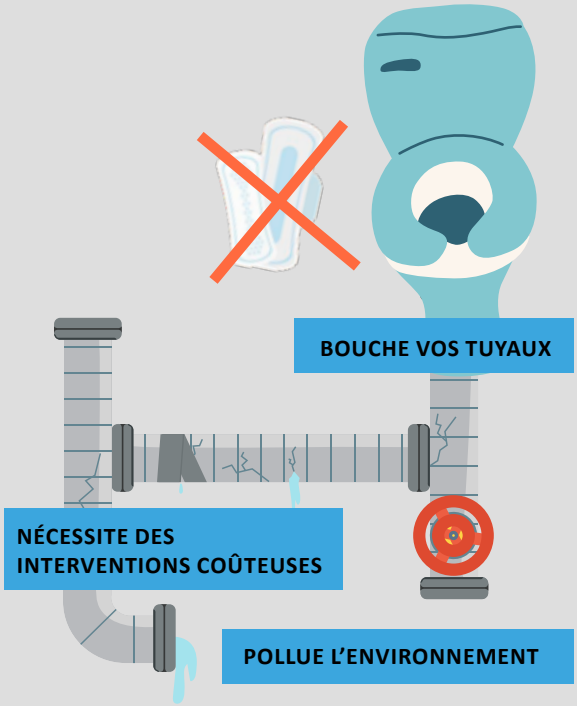

Des visites de la nouvelle station

- Le 18 juin 2022, M. René MASSON Adjoint en charge de l'assainissement avait organisé une visite commentée de la nouvelle station pour nos habitants avec Sioule et Morge. Cette opération qui a suscité beaucoup d'intérêt de la part des personnes présentes sera reconduite courant 2023.

- Les élèves du cours moyen de l'école ont pu aussi visiter la station le 17 octobre 2022 dernier, ce qui a permis de les sensibiliser aux démarches environnementales à respecter pour le bon fonctionnement de notre réseau et de nos stations.

- Une nouvelle étude diagnostique est en cours sur l'ensemble de la commune, de manière à obtenir les subventions nécessaires à la poursuite des travaux en 2023/2024 : suppression de la station du camping de Comps avec relevage des eaux usées vers la station de Tournobert, remplacement de regards, reprise de parties de réseaux usagées, création du réseau pour le nouvel EHPAD.

Construction d'une nouvelle mairie

L'étude du projet

Le bâtiment actuel de la mairie n'est plus adapté au quotidien actuel d'une collectivité de notre taille et aux évolutions des postes et méthodes de travail.
Cet édifice dont la dernière rénovation date des années 80 ne peut pas être agrandi. Aussi, depuis plusieurs années, au fil des mandatures, les élu.e.s ont mené une réflexion sur la nécessité de pouvoir disposer de nouveaux locaux.
Un projet de nouvelle mairie a donc mûri. Après des échanges au sein du Conseil municipal, la décision de rénover et d'agrandir un bâtiment existant s'est avérée être un choix pertinent.
Cela permet également de mettre en valeur le patrimoine foncier de la commune.
Ce bâtiment propriété de la commune, mais qui n'était plus aux normes, hébergeait l'association de La Maison de la Solidarité en Combrailles.
Cet ensemble immobilier, avec maison et grange, offre des possibilités intéressantes avec un recentrage sur la place principale.

L' étude de faisabilité via une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée à la fin de l'été 2020.
Les membres titulaires et suppléants de la Commission d' Appel d'Offres : Didier MANUBY, Fernand ANTUNES, René MASSON, Raquel FERREIRA, Amel EL MANDILI, Annie GARRACHON, Thierry MEUNIER ont travaillé et un cabinet d'architectes a été retenu en février 2021 : la SARL MORPHO Architectes.
Des esquisses ont ensuite été réalisées courant 2021. Après diverses réunions, l'APD (Avant-Projet Définitif) a vu le jour. La solution retenue est celle qui propose une ouverture sur la place du Marché (entrée future du bâtiment).

Un bâtiment aux normes actuelles

Les différentes zones fonctionnelles ont été identifiées :

- Point accueil y compris agence postale,
- Différents bureaux,
- Salle du Conseil,
- Salle des Mariages.

Cette future mairie doit permettre un fonctionnement optimal pour satisfaire aux objectifs d'une Maison commune. Les usagers : habitants, élus et les agents communaux bénéficieront d'un bâtiment aux dernières normes en vigueur avec des accès aménagés sans oublier les facilités pour stationner.
À ce stade du projet, l'APD a permis d'instruire les dossiers de demandes de subventions indispensables à la suite du projet.
Le cabinet d'architectes MORPHO a lancé le Dossier de Consultation des Entreprises fin 2021.
Après le retour des offres des entreprises, en février 2022, la Commission d' Appel d'Offres s'est réunie pour effectuer l'analyse.

> *En mars 2022, le **montant du budget global de cette opération** était connu, de l'ordre de **800 000,00 € HT** et la décision d'engager les travaux était prise.*

Le Bureau de la Maison de la Solidarité était informé avec une proposition de nouveau local dans le bâtiment du cinéma de La Viouze au niveau R-1.
Des travaux ont été réalisés spécifiquement : peinture, sanitaires. Une aide matérielle leur a été apportée par les agents communaux pour leur déménagement.

Le début des travaux

Les travaux de rénovation de la future mairie **ont démarré à l'été 2022** par les opérations de désamiantage.
En septembre, la dépose des huisseries et des toitures s'est effectuée.

Sur ce chantier, une attention particulière est portée sur le volet énergétique :

- Une isolation renforcée aux dernières normes avec des ouvrants équipés de double-vitrage performant.
- Le choix d'une chaudière gaz dans un premier temps et évolution dans un second temps vers une solution de type Réseau de chaleur Bois incluant 4 bâtiments : l' école, la future maison de santé et la gendarmerie selon le rendu des études.
- Une cuve de récupération de l'eau des toits sera installée afin de disposer d'une réserve d'eau qui servira pour les toilettes de la nouvelle mairie et pour l'arrosage des plantes et fleurs.

Subventions

Les subventions accordées sont les suivantes à la date d'édition du bulletin municipal :

ETAT
- DETR: 150 000,00 €
- DSIL: 207 140,00 €

Département Puy-de-Dôme
- FIC 2021: 43 476,00 €
- FIC 2022: 21 600,00 €
- Bois et Energie: 12 054,00 €

Plans et début des travaux

Future vue depuis le jardin

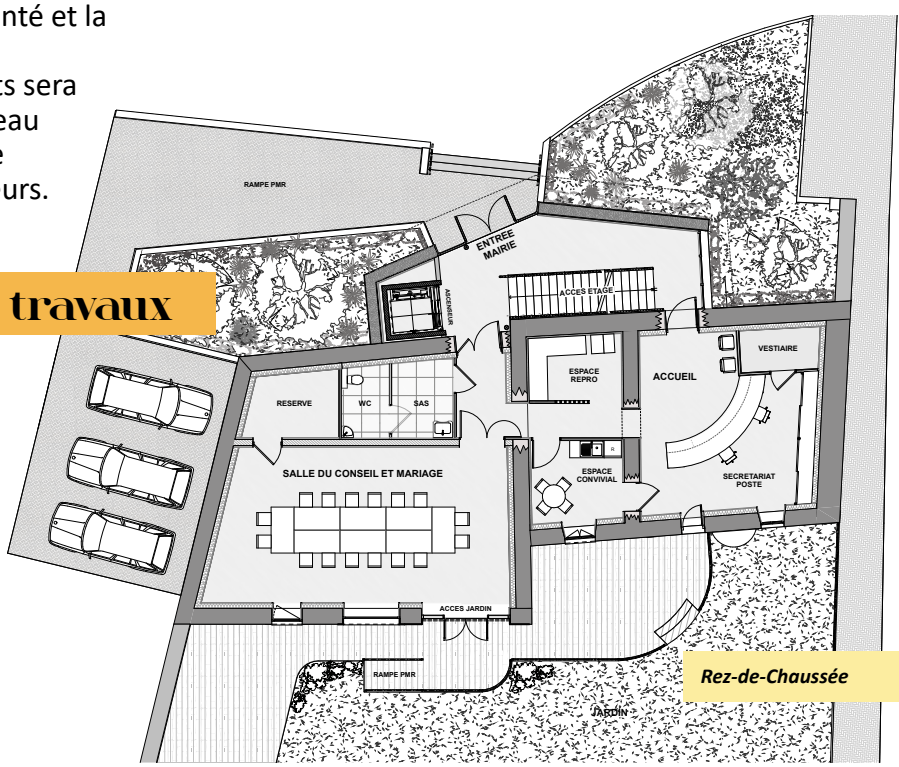

Rez-de-Chaussée

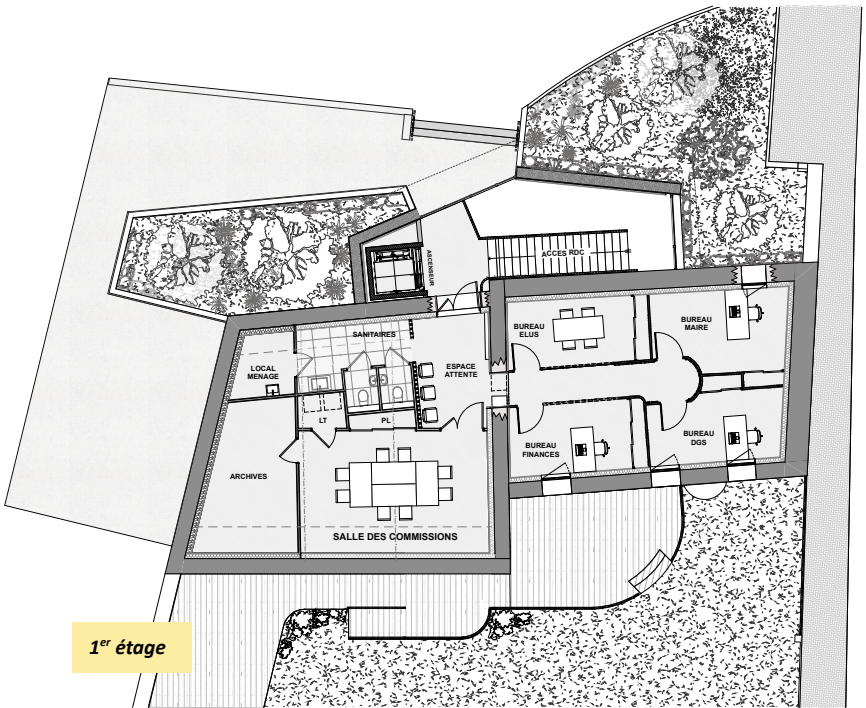

1er étage

Dépose des toitures : septembre et octobre 2022

Maison de Santé

Courant 2020, le groupe des professionnels de santé présents au sein du bâtiment privé situé au 37 avenue du Plan d'Eau travaillait à la constitution d'une Équipe de Soins Primaires.
Au cours d'échanges avec la commission des élus en charge du volet Sanitaire et Santé, ils avaient exprimé au Maire leurs besoins en terme d'espace pour l'accueil de nouveaux professionnels dans le domaine médical. Dans un premier temps, une réflexion autour de la faisabilité d'un projet de bâtiment a été menée pendant plusieurs mois.

A partir du printemps 2021, tous les professionnels de santé présents sur la commune et intéressés se sont engagés ensemble dans ce projet avec l'accompagnement de Mme CONDAT, coordonnatrice Santé au SMADC Syndicat Mixte d'Aménagement des Combrailles et des personnes référentes de l'Agence Régionale de Santé.

Lors du Conseil municipal du 24 août 2021, la décision de procéder à l'appel à candidature pour le choix d'une maîtrise d'œuvre a été actée et elle s'est effectuée via la plateforme du SMADC.
La Commission d' Appel d'Offres s'est ensuite réunie et a retenu le Bureau d' Études R3i et la SARL MORPHO Architectes.
Le choix du terrain s'est porté sur des parcelles situées Rue des Écoles avec la volonté d'une localisation en centre bourg permettant un accès immédiat à tous les services.

De plus, la taille de ce terrain offre un espace intéressant pour ce type de construction avec ses futurs aménagements extérieurs: places de parking (accessibilité spécifique PMR), espaces verts.
La première esquisse du projet a vu le jour fin novembre 2021.
Durant de nombreux mois, le travail de fond s'est prolongé entre toutes les parties pour aboutir à un bâtiment de plain pied avec un aménagement pensé pour optimiser le travail en équipe de tous les professionnels de santé.

Le terrain a pu être acheté fin août 2022 à l'Établissement Public Foncier-SMAF.

Ce projet aura un coût de travaux voisin de 1,4 millions d'euros. Il dispose d'un plan de financement composé de subventions conséquentes et nécessitera un emprunt sur une durée de 20 ans.
Les bureaux et annexes du bâtiment seront proposés en location à une entité juridique portée par les professionnels de santé qui seront présents dans les locaux. Un loyer global et des charges seront donc versés à la mairie permettant de couvrir l'emprunt contracté.
La Municipalité procédera à l'entretien des espaces verts ainsi que du bâtiment comme les autres locaux communaux..

Depuis de nombreuses années, le Maire et son Conseil municipal sont mobilisés pour aider à maintenir et à développer une offre de soins pérenne pour tous les administrés de notre bassin de vie afin de faire reculer la désertification médicale.
Ce projet de construction de Maison de Santé est le fruit d'une grande implication de tous les acteurs autour du volet Santé : constitution d'une équipe de professionnels de santé motivés, conseils et avis des agents des services de l'ARS et des agents du SMADC.

Plan Maison de Santé

Le planning de travaux s'échelonnera sur toute l'année 2023 avec un démarrage prévu fin d'année 2022 et une livraison début 2024.

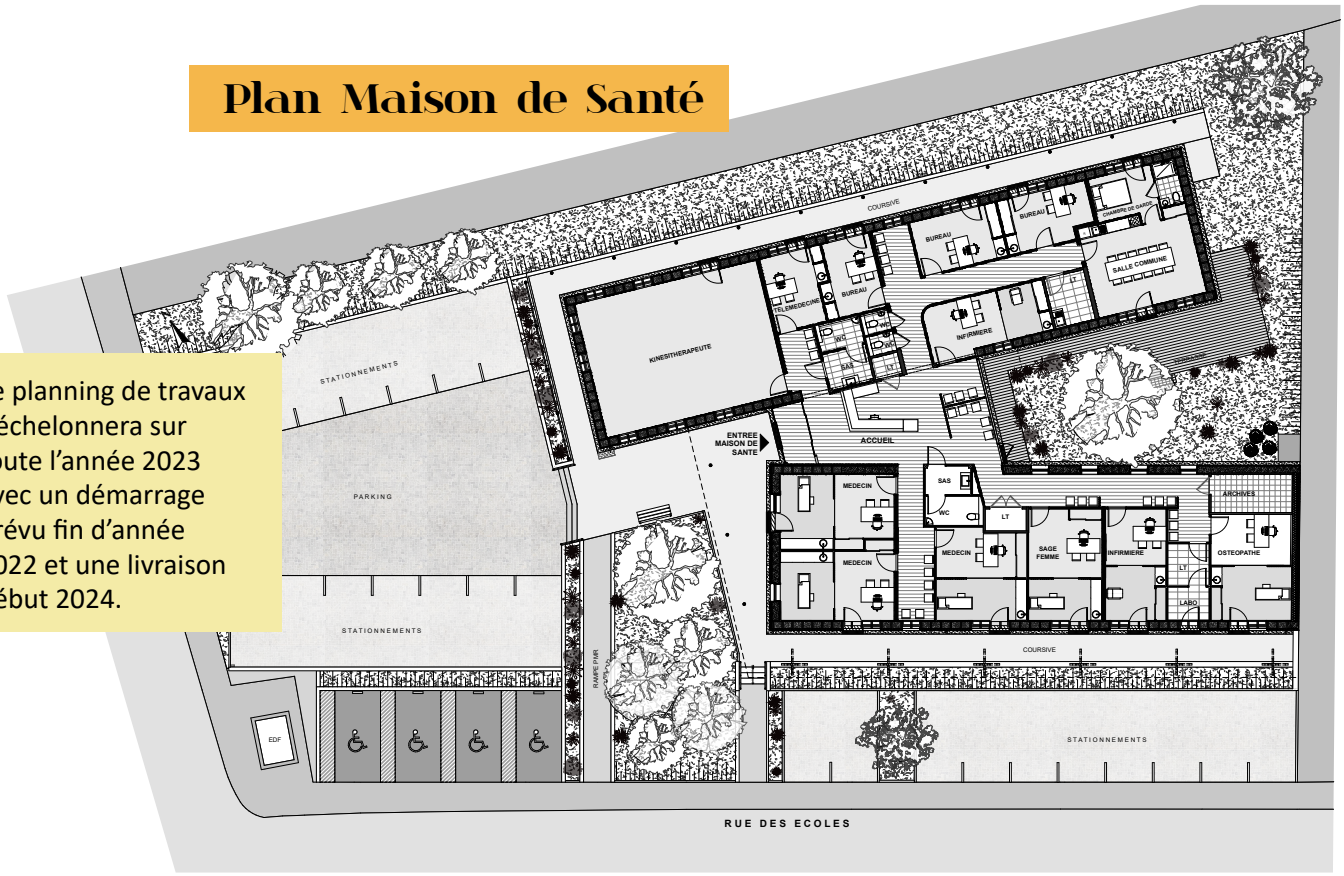

En images...

Permis de construire

Vue frontale Maison de Santé

Vue parvis Maison de Santé

Des nouvelles installations

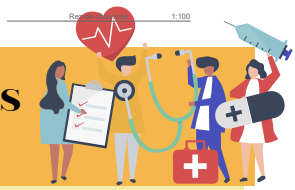

- Depuis fin août 2022, le docteur Étienne RAMBAUD est venu renforcer l'offre de soins. Il s'est installé au sein de la Maison Médicale privée aux cotés du Docteur Loïc MAITRE.
- Une infirmière Adeline BOISSY est venue rejoindre l'équipe des infirmières.
- Une autre infirmière formée au dispositif ASALEE (Actions de Santé Libérale En Équipe) déployé sur les territoires rejoindra prochainement les rangs.

Nous sommes ravis d'accueillir des nouveaux professionnels de santé et nous leur souhaitons un excellent parcours professionnel sur notre commune.
Les professionnels de santé désormais constitués en ESP s'orientent vers une labellisation de type Maison de Santé Pluridisciplinaire pour la suite du projet.

Construction d'un nouvel EHPAD*

*Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Comme annoncé lors de la précédente mandature et comme chacun peut le constater depuis le début de l'été 2022, **le projet de l'EHPAD porté par la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge est en phase de démarrage de chantier.**

Ce futur nouvel EHPAD sera situé au carrefour de la route des Fades et de la Rue de La Brousse, à côté de l'école maternelle.

Pour rappel, **l'opération consiste en la construction d'un nouvel établissement, en remplacement du bâtiment actuel.** Ce dernier souffre d'une infrastructure vieillissante qui n'est plus aux nouvelles normes requises et par conséquent, il devient de moins en moins adapté à la grande dépendance des résidents.

Caractéristiques

- La capacité d'accueil sera de 41 résidents permanents et la possibilité d'accueillir les personnes atteintes de pathologies Alzheimer et apparentées.
- Un hébergement temporaire d'un lit sera aussi créé.

> *La capacité d'accueil est donc renforcée avec* ***7 lits supplémentaires mais avec un établissement qui reste à taille humaine.***

Ce nouveau bâtiment disposera de chambres individuelles, de pièces de vie avec des espaces communs organisés autour d'une disposition spatiale étudiée en Place du village. La surface totale et les extérieurs qui seront aménagés occuperont 2304 m².

Le terrain acquis par la Municipalité a été cédé à l'euro symbolique à la Communauté de communes.

Le cabinet d'Architectes CRR Architecte et l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Assemblia sont en charge du suivi de cet important projet.

Vendredi 30 septembre, Sébastien GUILLOT – Président de CSM, Didier MANUBY – Vice-Président de CSM et Maire des Ancizes-Comps, accompagnés de Grégory DOLÉ – Directeur de la délégation départementale du Puy-de-Dôme de l'Agence Régionale de Santé, de Jacques Bernard MAGNER – Sénateur, de Christine PIRES-BEAUNE – Députée, de Grégory BONNET - Conseiller départemental (représentant le Président du Conseil départemental) et Clémentine RAINEAU – Conseillère départementale, ont posé la première pierre du futur Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

Ce projet, dont le **montant total a été estimé à 6 178 032 € HT** *(études, travaux, mobilier, espaces verts ...)*, fait l'objet d'un **soutien financier de l'État** - dans le cadre du programme d'aide à l'investissement géré par l'Agence Régionale de Santé et du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local). La commune des Ancizes-Comps a procédé à une cession gratuite du terrain pour 112 000 € tous frais compris.

Des demandes de subventions complémentaires sont en cours d'instructions auprès des autres partenaires.

Un rond-point de desserte du nouvel EHPAD et des voies concernées sera crée à l'intersection de la Route des Fades et de la Rue de la Brousse ainsi qu'un parking pour l'école maternelle afin de renforcer la sécurité sur ce secteur. La commune participe au financement du rond-point avec CSM et le CD63. Elle prendra en charge la contre-allée.

Plan extérieur de l'EHPAD

Future vue depuis le parvis

Pose de la première pierre : 30 septembre 2022

Travaux en cours...

Été 2022 : terrassement

Septembre 2022 : fondations

Octobre 2022 : coulage de la dalle

> *Ce nouvel EHPAD devrait être opérationnel au premier semestre 2024.*

Clôture des comptes 2021 & prévisions d'investissements 2022

Le vote du **compte administratif est un temps fort** de la vie d'une collectivité locale. Ce document présenté en Conseil municipal pour approbation retrace l'ensemble des dépenses réelles de la commune et des recettes encaissées sur un exercice budgétaire. Il est en général voté au mois de mars ou avril une fois par an. Il reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et **certifie de la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs.**

Le **compte de gestion** est quant à lui un document élaboré par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) qui **retrace l'ensemble des opérations budgétaires** en dépenses et en recettes pour l'année écoulée. Il est soumis à approbation du Conseil municipal qui peut ainsi constater la stricte concordance de celui-ci avec le compte administratif.

Pour le budget communal de notre commune, les résultats de clôture du compte administratif de 2021 sont les suivants :
- **En fonctionnement**, les dépenses s'élèvent à 1 197 203 € et les recettes à 1 621 747 €.
- **En investissement**, les dépenses s'élèvent à 667 047 € et les recettes à 776 424 €.

L'excédent positif de fonctionnement dégagé de 424 544 € est repris sur le budget prévisionnel 2022 avec 224 544 € virés à la section fonctionnement et 200 000 € à la section investissement.

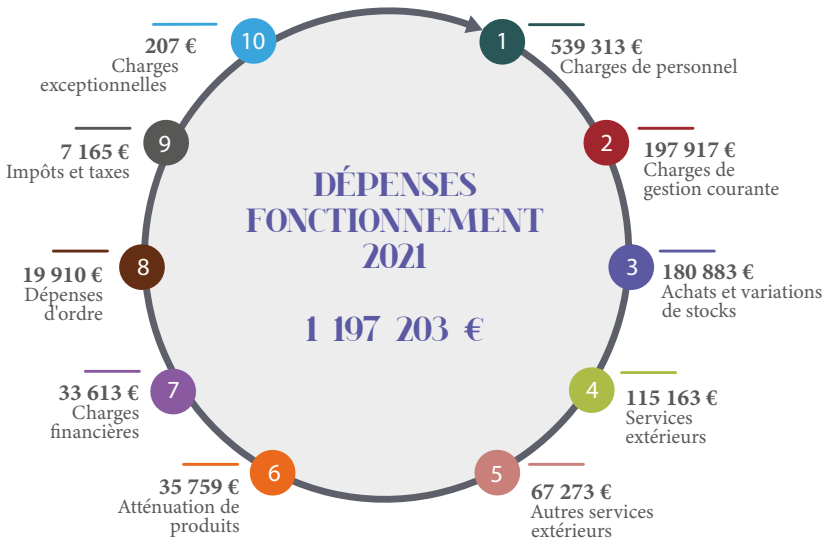

Données issues des comptes administratifs annuels.

Vote des taux des taxes 2022

Le Conseil municipal a décidé de faire passer les taux d'imposition :

- de 26,31 % à 27,81 % (Taux Taxe Foncière sur le Bâti)
- 19,94 % à 21,44 % (Taux Taxe Foncière sur le Non Bâti)

soit 1,5 point de plus correspondant à la part communale de la Taxe Foncière.

Depuis 2018, la Taxe d'Habitation sur les résidences principales a été supprimée petit à petit pour les locataires et les propriétaires en fonction des revenus fiscaux. Un nouveau schéma de financement des collectivités locales est donc entré en vigueur. Chaque catégorie de collectivités territoriales est intégralement compensée de la suppression de cette recette fiscale (la Taxe d'Habitation), dans les conditions prévues à l'article 16 de la loi de finances pour 2020.
Pour compenser la suppression de la Taxe d'Habitation, les communes se sont vues transférer en 2021 le montant de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) perçu en 2020 par le Département. Les propriétaires de leur habitation principale peuvent constater que le taux pour la commune est de 27,81 % (Taux Départemental de Taxe Foncière Bâtie + Ancien Taux Communal de Taxe Foncière Bâtie).

Quelques chiffres pour la commune

43 % des foyers sont non imposables

La Taxe Foncière est une des moins élevée du département en raison de l'installation historique des Aciéries Aubert & Duval qui contribuent également à hauteur de 43 % aux taxes perçues par la commune.

Quelles orientations pour le budget communal 2022 ?

L'année 2022 et l'année 2023 vont être les années de lancement des gros projets de la mandature avec une Maison de santé, une nouvelle mairie, la poursuite des travaux dans l'école maternelle, des rénovations dans le bâtiment de la gendarmerie mais aussi des mises aux normes concernant les bâtiments et accès pour Personnes à Mobilité Réduite : église de Comps, Camping...
Le budget 2022 doit être un budget d'impulsion car la volonté des élus est de rendre la commune attractive, harmonieuse et solidaire avec des services de qualité offerts aux habitants.
Par ailleurs, fidèles à une ligne de conduite, les élus veillent à contenir au maximum les dépenses de fonctionnement avec des budgets toujours plus contraints et des augmentations sur de nombreux postes en cette période inflationniste (hausses des matières premières, énergie, etc).

Investissements envisagés en 2022

Le budget primitif en 2022 équilibré en dépenses et recettes s'élève à environ 3 222 335,00 €
Un emprunt devra être contracté au cours de l'année 2022 afin de financer les différentes opérations d'investissement pour l'année pour un montant de de 300 000,00 € et 400 000,00 €.
Des subventions cumulées de l'État et des collectivités : DETR, FIC, REGION AURA, DSIL, FEADER, CD63 pour un montant conséquent d'au moins 1 300 000,00 € connu à ce jour viennent abonder ce budget et vont permettre de lancer les projets.

- **Bâtiments** :

La 3ème tranche de travaux à l'école maternelle pour un montant de 110 000,00 €.
Rénovation et aménagement d'un bâtiment à destination d'une nouvelle mairie pour un montant d'environ 800 000,00 €.
Construction d'une Maison de Santé : 1 500 000,00 €.
Local de chasse (Sagnes) : 17 000,00 €.
AD'AP Camping, Eglise : 50 000,00 €.

- **Eclairage public** : Les Cerisiers : 31 000,00 €.
- **Matériels** : Numéros et Plaques de Rue, Panneaux signalétique : 9300,00 €.
- **Voirie communautaire** : 48 000,00 €.

Actualités écoles et collège

École maternelle

L'école maternelle accueille 46 élèves répartis dans 2 classes :

- Petite Section/ Moyenne Section avec Mmes JOANDEL et BOISNARD, accompagnées de Béatrice MULLER, Atsem
- Toute Petite Section / Grande Section avec Mme MONNET, accompagnée d'Alzira RIBEIRO, Atsem. Elisa MATÉRAC, en apprentissage CAP Petite Enfance est nouvellement intégrée l'équipe pédagogique.

La Municipalité finance 2 intervenants en musique et sport.

Cette année, l'équipe pédagogique a choisi de travailler sur les contes traditionnels.
Avec Emmanuel FALVARD l'intervenant en musique, les enseignantes espèrent proposer un spectacle en juin, en lien avec ce thème.

L'école participe également à Comb'images grâce au SMADC des Combrailles. La compagnie Arkhé va intervenir 13h à l'école afin de proposer aux enfants des séances de danse et des jeux dansés.

Mme Véronique MONNET,
Directrice de l'école maternelle

École élémentaire

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'école élémentaire compte 61 élèves répartis dans trois classes :

- 19 élèves en CP/CE1 (12 CP et 7 CE1),
- 21 élèves en CE1/CE2 (7 CE1 et 14 CE2),
- 21 élèves en CM1/CM2 (12 CM2 et 9 CM1).

Projet classe découverte

Cette année, les enfants aimeraient partir en classe de découverte dans la région de Bordeaux pendant 4 jours. Ils pourront ainsi profiter d'une ouverture culturelle sur cette ville en visitant des musées mais également s'immerger dans le milieu de bord de mer avec des activités autour dela nature.

Pour pouvoir financer ce voyage, les enfants ont participé à une course parrainée le 21 octobre après-midi.
Pour les fêtes de fin d'année, ils vendront des chocolats et des confiseries de Noël.
De plus l'école tiendra un stand au marché de Noël aux Ancizes.

Mme Chrystelle GOMOT,
Directrice de l'école élémentaire

Les élus, les agents municipaux, les équipes enseignantes ont une pensée émue pour Odette DE MIRANDA, agent municipal, survenue le 14 juillet 2022.
Odette était une personne dévouée au service de notre Municipalité.

Côté Collège...

Le collège des Ancizes accueille cette année 221 élèves répartis sur 8 divisions (2 par niveau)

Provenance des élèves ?
Écoles des Ancizes, de Saint Georges de Mons, de Pulvérières, de Chapdes-Beaufort et de Queuille.

18 professeurs, dont 6 en service partagé avec d'autres établissements dispensent les cours. 2 nouveaux ont intégré l'établissement en septembre en Anglais et Français.

Les admis au Diplôme National du Brevet de juin dernier ont été plus nombreux, avec un taux de réussite de près de 90%, supérieur aux moyennes Académiques et Nationales et plus de 77% de mentions.

Après 2 années difficiles sur le plan sanitaire, **nous avons repris les sorties cette année.**

- Les classes de 6èmes et 5èmes se sont rendues à la Charteuse,
- Les 5èmes au Centre National du Costume de Scène de Moulins,
- Les délégués élèves seront reçus au CD63, et un voyage à Paris à la découverte des institutions est envisagé,
- Une semaine d'activités physiques de pleine nature, devrait conduire les élèves de 3ème dans les gorges du Tarn au printemps prochain.

Bien implanté dans son environnement local, et entretenant de bonnes relations avec ses différents acteurs, le collège des Ancizes constitue un outil au service de l'épanouissement personnel et de la réussite scolaire des élèves.

M. Didier COZMESCO Principal du collège

EN BREF

Une gratuité maintenue

La Municipalité offre les fournitures scolaires et les manuels scolaires qui sont délivrés en classe aux écoliers. La garderie du matin et du soir réservée en priorité aux enfants dont les parents travaillent, le transport en bus jusqu'en classe de CM2 sont également pris en charge intégralement.

Capteurs CO2

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus de la Covid, 8 capteurs de CO2 ont été achetés pour un montant de 758,40 euros avec une subvention du Ministère de l'Éducation Nationale. Ils sont positionnés dans les locaux des 2 écoles.

Don d'ordinateurs

Un don de 4 ordinateurs (ancienneté supérieure à 5 ans) issus des changements de matériel dans les bureaux de la mairie a été réalisé en faveur des écoles. Cela permet de maintenir le parc informatique en état correct afin que les élèves puissent pratiquer sur du matériel de bonne qualité.

Mobilier écoles

L'opération de changement complet du mobilier de classe à l'école élémentaire, s'est déroulée en 2 phases. L'école dispose désormais de tables et chaises neuves dans toutes les classes. M. Alexis ROSSIGNOL Conseiller délégué en charge de l'enfance-jeunesse a clôturé ce dossier par la mise en place d'une vente de l'ancien mobilier lors de journées organisées conjointement avec l'Association des Parents d'Élèves. L'argent récolté a été reversé aux coopératives des écoles.

Formation des jeunes

La Municipalité, selon ses possibilités et les demandes, se place dans une dynamique d 'engagement pour soutenir la formation des jeunes.
Durant l'année scolaire 2022/2023, une jeune fille originaire de notre commune va préparer un CAP d'Accompagnant Éducatif Petite Enfance au LEAP d'Ennezat. Elle va être accueillie au sein de l'école maternelle dans le cadre de son contrat d'apprentissage.

La parole à l'APE

Rôle de l'APE

L'Association des Parents d'Élèves des Ancizes-Comps œuvre pour les écoles primaires (maternelle et élémentaire) ainsi que pour le collège.
Elle organise, tout au long de l'année, des manifestations qui permettent d'aider à financer des projets au sein des établissements tels que des voyages scolaires, des activités (handisport), ticket de manège, photo groupe (collège)…

L'APE n'intervient pas dans le choix des sorties scolaires, ce n'est pas son rôle.

Retour sur les évènements 2021 / 2022

- une tombola,
- la vente de calendriers, chocolats, gâteaux a eu lieu suite à la mobilisation des bénévoles.

Grâce à ces actions, nous avons récolté de l'argent qui est redistribué aux écoles en fonction des besoins.

- Nous avons aussi organisé le Noël des enfants de la maternelle et de l'élémentaire avec la venue du père Noël et la distribution de cadeaux pour les écoles avec une subvention de 2000 € délivrée par la mairie.

Toutes ces actions et manifestions sont réalisables grâce à l'aide des bénévoles qui ne sont jamais assez nombreux.

Alexandra CUBIZOLLES, Président de l'APE

Composition du bureau

- Présidente Mme Alexandra CUBIZOLLES, aide-soignante, 3 enfants en 5ème, CM2 et CE1,
- Secrétaire Mme Magali RAYNAUD, manutentionnaire, 2 enfants en 3ème et 6ème,
- Trésorière Mme Mélanie GILBERT, aide-soignante, 2 enfants en moyenne section et CE2.

N'hésitez pas à venir aux prochaines réunions !

Il est important de donner un peu de son temps pour nos enfants. Nous avons tous un emploi du temps bien chargé, chacun donne comme il peut.

Nous comptons **30 membres** pour les 3 établissements.

Suivez-nous !

Notre page Facebook
« Association des Parents d'Elèves des Ancizes-Comps »

Contact :

- apeancizes63770@yahoo.fr
- Alexandra CUBIZOLLES : 06.58.16.00.76

Agence Postale Communale (APC) un service public de proximité

Depuis janvier 2022, l' Agence Postale Communale APC est ouverte dans les locaux de La Poste 24 heures par semaine. Un agent accueille le public au guichet.
La Poste finance une partie du temps de travail (non complet) de cet agent qui dépend de la mairie.
A terme, l'Agence Postale sera transférée au guichet d'accueil de la nouvelle mairie avec un aménagement spécifique pour une meilleure qualité de service à destination au public.

La Poste rappelle que dans une Agence Postale Communale, il est possible d'utiliser les services postaux suivants :

- **affranchissement,**
- **vente d'enveloppes et d'emballages,**
- **dépôt et retrait de courriers et colis.**

Pour le retrait, se munir de : *l'avis de passage + pièce d'identité obligatoires, si procuration 2 pièces d'identité seront demandées (destinataire + mandataire)*

Les services financiers « La Banque Postale » proposés sont :

- **retrait et versement d'espèces sur CCP et Epargne,** uniquement titulaire ou co-titulaire du compte (pas de procuration, personnes physiques capables majeurs uniquement, ou représentant légal pour une personne morale), avec une limite de 500 € sur 7 jours glissants avec justificatif d'identité et de compte obligatoires, dépôt de chèques sur CCP et Epargne

Horaires

Les horaires changent avec une ouverture le lundi matin et des heures modulées permettant une fréquentation plus souple de 10h00 à 13h00 et une fermeture temporaire le samedi matin.
À terme, l'APC rouvrira de nouveau le samedi matin après le déménagement dans les locaux de la nouvelle mairie.
Les nouveaux horaires et jours d'ouverture sont les suivants :

- Lundi : 10h-13h
- Mardi : 9h00-12h / 14h - 17h
- Mercredi : 9h -12h
- Jeudi : 10h -13h / 14h -17h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Passage à la fibre

La technologie Fibre pour l'accès à Internet est désormais largement déployée ou en cours de déploiement (enfouissement de la fibre ou câblage en aérien pour certains secteurs) sur notre commune que ce soit dans le bourg ou au sein des villages avec un taux de couverture important.

Actuellement, **2 bâtiments publics, l'Agence Postale et l'école élémentaire** sur les 4 bâtiments publics importants de la commune, **disposent désormais de la technologie Fibre.**
Mme Isabelle MÈGE Adjointe et M. Philippe JOUBERTON Conseiller municipal sont en charge de ces dossiers.

D'autres bâtiments seront équipés au fur et à mesure avec la priorité donnée à l'école maternelle.

Retrouvez la cartographie du déploiement de la Fibre sur l'Auvergne :
https://www.auvergne-numerique.fr/carte-fibre-v2/

Installation de la Fibre Bâtiment La Poste

Petites villes de demain

Programme PVD Petites Villes de Demain

Lancé en octobre 2020 sur la France entière, le programme « Petites Villes de Demain » vise à aider plus de 1 600 communes de moins de 20 000 habitants à concrétiser leurs projets de revitalisation.

Au cours de l'année 2021, la commune candidatait à ce programme. Elle a été sélectionnée par M. Le Préfet. **Pendant 6 ans, elle bénéficiera de soutien en ingénierie, conseils et financements** (dotations d'État) sur diverses thématiques .

Les objectifs de ce programme sont l'amélioration de la qualité de vie des habitants, la redynamisation des centres-bourgs, l'engagement vers la transition écologique et la revalorisation du patrimoine.

Les 4 projets majeurs structurants inscrits dans ce programme **pour les 2 années à venir sont** :

- Suite de la seconde tranche des travaux à l'école maternelle,
- Création de la nouvelle mairie,
- Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire,
- Rénovation axée sur la rénovation énergétique pour la Gendarmerie et les logements attenants.

La 1ère réunion publique a eu lieu le 19 novembre avec le cabinet architectes urbanistes sur l'étude d'un possible aménagement du bourg avec la participation des habitants venus nombreux.
D'autres projets seront étudiés durant les 6 ans et porteront sur la rénovation de l'école élémentaire, la création d'un City Parc pour les jeunes, la sécurisation de la liaison bourg-collège, un programme de travaux à Comps (église classée, place et accès), des nouveaux locaux de point relais médiathèque.

https://www.puy-de-dome.gouv.fr/les-petites-villes-de-demain-au-coeur-des-a8507.html

Projet Gendarmerie

En 2020, les services administratifs de la Gendarmerie ont souhaité évoquer la réhabilitation du bâtiment et des logements attenants.

En effet, des travaux importants notamment en matière de rénovation énergétique sont à réaliser sur ce bâtiment qui est propriété de la commune.
Des modifications seraient à prévoir sur l'entrée du public avec des aménagements intérieurs au sein des bureaux et au niveau du garage.

Les services de la Gendarmerie se sont engagés à prendre en charge une partie de la rénovation en pratiquant un échelonnement financier des travaux sur plusieurs années. Le cahier des charges a été rédigé afin de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre.

Ce projet en terme d'études peut rentrer dans le cadre du programme des Petites Villes de Demain.
Plusieurs réunions ont eu lieu entre les différents acteurs (brigade, mairie et services de la Gendarmerie) autour de ce projet afin de définir les besoins en concertation.

La consultation pour la maîtrise d'œuvre s'est déroulée en début d'année 2022.

Des demandes de subventions auprès de plusieurs organismes et collectivités ont été lancées : DSIL par l'État et du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes. A ce jour, une des subventions DSIL est accordée pour un montant de 165 000,00 €.

Pension de famille

Pour mémoire, ce projet est porté par des privés et ne dépend pas de la Municipalité.

Un bail emphytéotique de 50 ans a été conclu entre l'entreprise Aubert et Duval et le collectif départemental Pauvreté-Précarité soutenu par la Fondation Abbé Pierre.
Les travaux de rénovation engagés et financés par ce collectif ont avancé.

Chantier de rénovation Croix Mallet II

Cette pension est destinée à l'accueil de personnes en situation de fragilité et de réinsertion selon des critères.
Elles seront encadrées sur place par des équipes professionnelles qui assureront le lien social et mobiliseront les futurs résidents dans des activités.

Les locaux seront probablement opérationnels au cours du 1er semestre 2023. Des jardins et un poulailler seront aménagés par les résidents.

Une visite de l'avancée du chantier a eu lieu le vendredi 13 octobre 2022 en présence de M. Le Préfet, des responsables d'Aubert et Duval, du collectif Pauvreté-Précarité et des élus.

Cuisine et salle commune Pension de Famille

Logement Ophis Les Dômes

En raison des problèmes liés à la crise Covid, ce chantier a pris du retard.

La démolition a demandé une grande préparation avec des opérations complexes telles que la partie désamiantage des bâtiments effectuées par des entreprises spécialisées agrées. Cette phase délicate accomplie, les murs ont pu être rasés dans la période printanière jusqu'à l'été.
Le terrain est désormais à nu en attente des nouvelles constructions.

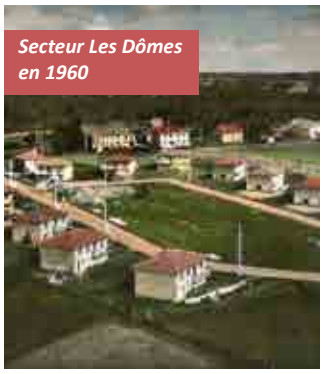

Secteur Les Dômes en 1960

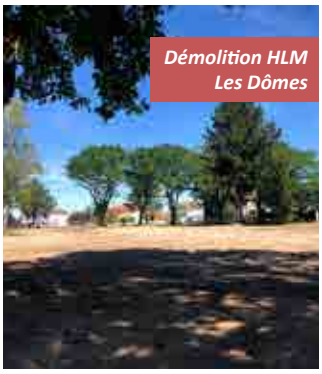

Démolition HLM Les Dômes

Détails du projet porté par l'organisme OPHIS :

- Le projet comportera dans un premier temps une quinzaine de logements,
- Des types T2, T3 et T4 seront proposés avec des jardinets,
- Certains logements pourront être destinés à de la location-accession à la propriété.

Maquette Ophis Non définitive

CCAS Repas des plus de 70 ans

Le dimanche 11 septembre 2022 fut une journée festive pour les séniors (de plus de 70 ans) de la commune.

Le repas gourmand offert par la Municipalité et organisé par Mme Hélène COURTADON Adjointe et les membres du CCAS a pu se dérouler au Foyer Rural.
La crise sanitaire Covid avait malheureusement stoppé ces moments de partages et il était grand temps de pouvoir renouer avec la tradition. Cette année, la thématique retenue pour la décoration de la salle était celle des abeilles.

Une centaine de personnes étaient présentes.
La qualité du repas servi par un traiteur était au rendez-vous. Une tombola était organisée. M. Le Maire et les élus ont eu le plaisir de remettre des cadeaux aux doyens.
Madame Nicole JACQUEMET musicienne bien connue de tous, s'est rendue disponible dans l'après-midi pour une petite animation musicale, nous la remercions.
Les chanteurs volontaires motivés sont montés sur scène et ont été accompagnés par la salle.

A noter qu'un colis a été distribué aux personnes qui n'ont pas pu se rendre au repas.

Soutien suite aux orages

Suite aux violents orages qui ont sévi à partir de juin et qui ont provoqué de nombreux dégâts,
plusieurs personnes isolées et souvent malades ont eu besoin de soutien avec une mise en place d'une assistance en urgence.
Les membres du CCAS se sont mobilisés pour accompagner et veiller à ce que ces personnes soient prises en charge.

ÉluE RuralE Relais de l'Égalité

L' Association des Maires Ruraux a lancé une action en faveur des femmes avec un plan décliné sur les territoires ruraux.
Mme Frédérique BUFFARD et Mme Carole FALKENAU, Conseillères municipales, ont été désignées **élues rurales relais de l'Égalité** lors du conseil municipal du 27 septembre 2022.
Elles bénéficieront d'une formation spécifique destinée à leur permettre de tenir un rôle de premier relais dans **la lutte contre la violence ou discrimination faites aux femmes.**
Elles seront en lien avec les entités CIDFF, Familles Rurales, Association Solidarité Femmes etc.

Solidarité Ukraine

La Municipalité des Ancizes-Comps a organisé une collecte de couvertures, couettes, produits d'hygiène et produits pharmaceutiques à usage externe du 21 mars 2022 au 02 avril 2022 à la salle de Comps.
42 cartons, 2 fauteuils roulants, 6 déambulateurs ont été acheminé avec le fourgon de l'équipe technique à Cébazat pour un envoi groupé.
Le convoi est parti à destination de la Modalvie (Chisinau) le 16 avril 2022.
Les vêtements qui ne faisaient pas partie de la collecte ont été transmis à Emmaüs à Gerzat.

> *La Municipalité remercie vivement tous les donateurs, parfois externes à la commune, qui se sont associés à cette action solidaire.*

En parallèle, lors de sa réunion du 04 avril 2022, **le Centre Communal d' Actions Sociales en accord avec le Conseil Municipal, a voté une aide financière de 2 000 €** (soit environ 1 € par habitant).
Cette collecte a transité par la Protection Civile et a servi à pourvoir aux besoins sur place en Ukraine.

MEMBRES ELUS CCAS

Hélène COURTADON,
Amel EL MANDILI, Carole FALKENAU,
Annie GARRACHON,
Jacques MOREAUX, Isabelle THAUVIN

FOCUS SUR Le CLIC

Centre Locale D'Information et Coordination en Gérontologie

7 CLIC dans le Puy-de-Dôme,
créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes.
Le CLIC Riom Limagne Combrailles, dont la commune dépend, couvre 138 communes au nord du département.

A qui s'adresse le CLIC ?
A toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels.

Finalité
Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

Quand faire appel au CLIC ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles…),
- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place,
- pour connaitre et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs.

Les ateliers proposés par le CLIC et ses partenaires
Le CLIC et ses partenaires peuvent proposer aux communes l'organisation d'ateliers collectifs, dédiés aux personnes de plus de 60 ans. Le CLIC se charge de proposer des thématiques, de trouver des professionnels compétents qualifiés pour leur animation et de trouver les financements, en répondant à des appels à manifestation d'intérêt, permettant ainsi de rendre la participation gratuite. Une salle doit être mise à disposition pour accueillir les actions et une stratégie de communication est choisie, en lien avec les élus, selon les moyens à disposition.

- En 2021, plusieurs thématiques ont été proposées : gym, informatique, mémoire, loisirs créatifs, vélo, nutrition, bien-être…

Association Réseau Seniors
CLIC Riom Limagne Combrailles
51 rue Lafayette 63200 Riom
04 73 33 17 64
secretariat@clic-riom.fr
www.clic-riom.fr

Atelier du CLIC aux Ancizes-Comps

GYM PLAISIR : les mercredis Salle derrière l'école 9h00-10h00 (sans inscriptions).

Pour connaître les autres ateliers sur notre commune, contactez le CLIC.

La crise sanitaire avait compromis de nombreuses festivités depuis 2020.
C'est avec joie que les membres du Conseil municipal ont renoué avec l'organisation de cérémonies qui sont des moments importants de partage et de convivialité.

Nouveaux habitants et nouveaux nés

Au début du printemps, la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, des nouveau-nés et de leurs familles, ainsi que des nouveaux artisans et commerçants avait lieu à la salle sous le stade.
M. Le Maire et les conseillers municipaux ont exprimé aux personnes présentes, de chaleureux souhaits de bienvenue.

Le bon dynamisme économique avec l'installation d'artisans, de commerçants et d'entreprises a été mis en avant. **La commune dispose de bons atouts en matière de services aux habitants avec un tourisme également en plein essor.**

EN CHIFFRES sur les années 2020 et 2021 :

21 naissances

une cinquantaine de nouveaux foyers

une dizaine d'artisans et commerçants nouvellement installés

Un pack de bienvenue composé de divers objets au logo de la Municipalité et des fascicules édités par l'Office de Tourisme des Combrailles a été offert. Les bébés recevaient chacun un cadeau. Le verre de l' Amitié a favorisé la poursuite des échanges, en toute convivialité. Les nouveaux habitants installés depuis avril 2022 sont invités à se faire connaître en mairie.

Cérémonie Agents retraités

Le vendredi 1er juillet 2022, une cérémonie organisée par les élus avec les agents retraités et les agents en service se déroulait à la salle sous le stade. Un bon nombre d'agents déjà en retraite depuis plusieurs mois nous avaient fait l'honneur de revenir. Mme Nicole JACQUEMET, qui était intervenante en musique dans les écoles, était elle aussi parmi nous. La carrière de chaque agent retraité était évoquée au cours du discours et leur grande implication au service de la commune était saluée. Un mot pour le personnel en activité. Avec beaucoup d'émotion, une pensée était adressée à nos agents qui n'avaient pas pu être présents pour raison de santé. Un cadeau était offert aux agents retraités. **Un agréable moment convivial qui a réuni agents et élus dans la bonne humeur.**

Six agents ont fait valoir leurs droits à la retraite depuis 2020.
Nous leur renouvelons nos vœux de retraite agréable après des années de bons et loyaux services dans notre collectivité.

- Madame Marie-Pierre ROSSIGNOL, dernier grade : attaché territorial, entrée en 1980 et en retraite le 1er février 2020.
- Madame Nicole JACQUEMET, recrutée en 1995 en sa qualité d'intervenante en musique pour 6 heures hebdomadaires au sein des écoles, en retraite le 1er août 2020.
- Madame Jeannine SORBIAN, dernier grade : adjoint technique territorial à la cantine de l'école, entrée en 2017 et en retraite le 1er avril 2022.
- Monsieur Luc DESPARNAT, dernier grade: adjoint technique principal de 1ère classe, entré en 1979 et en retraite le 1er novembre 2020.
- Monsieur Martial CLERET, dernier grade : adjoint technique territorial, entré en 1991 et en retraite le 3 janvier 2020.
- Monsieur Thierry NOBLET, dernier grade : adjoint technique territorial principal de 2ème classe, entré en 1997 et en retraite le 1er novembre 2021.

ANIMATIONS & ASSOCIATIONS

Vos élus : Mme Isabelle THAUVIN Conseillère Déléguée en charge des associations et des animations, Mme Hélène COURTADON Adjointe, les conseillers municipaux membres de la Commission 4 (David BRUNET, Frédérique BUFFARD, Amel EL MANDILI, Annie GARRACHON, Rémy LAMYRAND, Jacques MOREAUX) et tous les conseillers municipaux ont à cœur de se mobiliser pour mettre en place des festivités.

« La Municipalité accompagne les associations en activité qui font preuve d'un grand dynamisme depuis début 2022. Nous félicitons et remercions tous les bénévoles très impliqués.

La mairie aide les associations en leur prêtant des locaux adéquats pour mener à bien leurs actions de bénévolat et participe à la réalisation de manifestations ou projets divers.

Depuis début 2022, le **montant total de subventions délivré par la Municipalité aux associations est de 20 140 €,** une somme conséquente.

La liste de toutes les associations est disponible en mairie ou sur le site internet.
Toutes les personnes intéressées par rejoindre le Comité des Fêtes qui est en sommeil depuis 2020 seront les bienvenues afin de lancer des animations nouvelles.

Forum des associations

Le 3 septembre 2022 avait lieu la 1ère édition d'une **nouvelle formule du Forum des Associations** qui s'est déroulé cette année sur la commune de Saint-Georges de Mons.
Cette manifestation est issue de la concertation des élus des 3 communes : Saint-Georges de Mons, Queuille et Les Ancizes-Comps.
Il a été décidé qu'elle aura lieu à tour de rôle au sein des 3 communes chaque année au mois de septembre.
Une formule revisitée qui a été actée par les élus et bénévoles des communes concernées. **Elle permet de réunir toutes les associations à l'échelle locale.**
Ainsi, les habitants peuvent accéder sur une demi-journée à un panel élargi d'activités proposées par les associations présentes.

Cette nouvelle édition a remporté un franc succès auprès du public.

2022

ÇA BOUGE AUX ANCIZES-COMPS !

Combrailles Auto Rétro : Expo de voitures anciennes le 1er mai

Concours de Belote du Comité des Fêtes de Comps le 5 mars

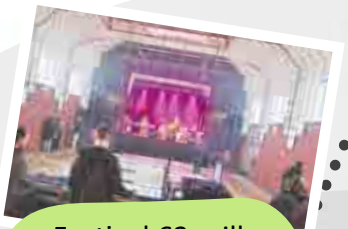

Festival 63 mille Volts: début avril avec concert et spectacle pour enfants au cinéma La Viouze

Théâtre avec la troupe du foyer Rural « Le diable au cor » : 13 et 14 mai

Foire du 8 mai organisée par la Municipalité

Loto du CRAC le 10 novembre

Conférence Voir et Savoir le 28 octobre

Fête patronale (du 25 au 28 mai) organisée par Les Conscrits et la Municipalité

Trail des Combrailles 2022 organisé par le Comité des Fêtes de Comps avec 3 par-cours au départ de Comps le 23 octobre

Marché paysan avec Alternacomb le 10 septembre et concert avec l'aide des élus municipaux

Concours de pétanque du Palet Ancizois le 28 mai

Vide-village le 14 juillet à Farges organisé par les habitants

Concert musique classique en l'église de Comps organisé par la Municipalité le 17 juillet

Happy Hour et Barbecue-concert des Conscrits le 9 juillet

Exposition Peintures organisée par la Municipalité, ORACLE et Voir et Savoir en juin

Liste non exhaustive

Société de chasse

La commune dispose de 2 sociétés de chasse.
La commune souhaite que chaque société dispose dispose d'un local.
En concertation avec la société de chasse de Sagnes, il a été décidé d'installer une cabane de type modulaire préfabriqué sur Sagnes. Le chantier avance au fil des semaines, le dépôt de permis de construire est accordé et la partie réseaux va se réaliser prochainement.
Concernant la société de chasse de Farges- Boucheix-Tournobert, les travaux du local avaient été réalisés par les sociétaires et les matériaux pris en charge par la commune.

Terrains du club de pétanque

L'association de pétanque « Le Palet Ancizois » était, depuis longtemps, en demande de terrains afin de prétendre à une homologation pour organiser des championnats spécifiques qui permettent de rayonner à une échelle départementale et nationale.
Après échanges avec les membres du bureau de l'association, le terrain en aval de la salle sous le stade était intéressant. De plus, il est judicieux de recentrer les sports en un même lieu.

L'aménagement est en cours et comprend du drainage avec le traitement de l'écoulement des eaux en provenance du stade.
Afin de procéder à la réfection de l'espace paysager, 8 arbres dont certains en mauvais état et donc dangereux ont été coupés, d'autres arbres ont été élagués. Un endroit agréable, y compris pour les promeneurs, est en cours de création.
Le local situé à la place du garage sous les vestiaires sera dédié au club de pétanque. La mairie va faire installer une porte et une fenêtre. Cet espace sera aménagé par les bénévoles du « Palet Ancizois » avec fourniture de matériaux par la commune comme pour d'autres associations.

Amicale laïque

Les nouveautés !

- Ouverture d'une section Couture le mardi après-midi avec Mme Andrée SANNE,
- Une section Aquarelle le lundi soir,
- Une section peinture le mardi soir et avec M. Rémy THÉRON, des ateliers sont proposés chaque semaine,
- Accueil des débutants avec prêt de matériel.

Comité de jumelage

L' Assemblée Générale du Comité de jumelage s'est déroulée le 10 octobre 2022 à la Maison des Jeunes.
Une visioconférence avec les organisateurs des 3 villages jumelés a eu lieu.
Les échanges avec nos amis espagnols de **San Mateo de Gallego** et nos amis allemands de **Sinzing** devraient reprendre à l'horizon de l'été 2023 si le contexte sanitaire le permet.
Une excellente nouvelle !

Théâtre Troupe du Foyer Rural

Pour fêter ses quarante ans, la troupe de théâtre du Foyer Rural a prévu plusieurs évènements en 2022-2023.

- **Cinq soirées cabaret** en octobre 2022,
- Un **mini festival de théâtre amateur** (5 spectacles) du 17 au 25 mars 2023, entièrement gratuit pour remercier son fidèle public,
- La **projection au cinéma La Viouze**, le 7 avril 2023 et en avant-première, du documentaire «Amateurs» réalisé par Angélique Muller sur la dernière Diacomédie,
- Une **journée conviviale** offerte à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'aventure de la troupe depuis quarante ans, en juin 2023,
- Le **projet Komik-ado** offrant aux ados de 10 à 16 ans la possibilité de s'initier au théâtre en s'amusant et même de monter un vrai spectacle comique de A à Z avec une représentation prévue en mai.

Le projet est lancé depuis début novembre mais il est encore possible de l'intégrer jusqu'à la fin de l'année.
Renseignement au 06 62 08 75 83.

Saison culturelle musicale 2022 / 2023

de l'Union Musicale en Combrailles & de la Société Lyrique de Combronde

Un programme varié pour tout public…

Les élèves des écoles de musique du territoire pourront découvrir les coulisses de l'opéra de Clermont le 1er février 2023 grâce à un bus affrété pour l'occasion.
Le public pourra venir écouter (et voir) **« La petite flûte enchantée contée »** au cinéma la Viouze le 19 février 2023 en présence du metteur en scène Pierre THIRION-VALLET (directeur de Clermont Auvergne Opéra).
L'histoire de l'Opéra vous sera ensuite contée par les élèves et professeurs de l'école de musique en collaboration avec la Compagnie Chamboule Touthéâtre le samedi 25 mars 2023 à 14h30 et à 17h à Combronde.
Si vous souhaitez avoir les bases pour comprendre l'Opéra, le conférencier Gérard LOUBINOUX donnera une **conférence** le 1er avril 2023 à 10h30 à la Médiathèque de Combronde.

Un concert de clôture exceptionnel

L'orchestre d'harmonie proposera un **récital spécial opéra** en présence du ténor François ROUGIER les 24 et 25 juin 2023 au cinéma La Viouze. Une opportunité de découvrir ou redécouvrir des airs de Mozart , Bizet, Offenbach, Berlioz…interprétés par l'un des ténors les plus en vue des grandes scènes d'opéra de France et d'Europe.

Nicolas ROUGIER, Président de l'UMC

Billetterie en ligne en scannant les QR code sur la plaquette disponible en mairie ou sur le QR code suivant.

Suivez l'actualité de l'Union Musicale sur la page Facebook de l'UMC
Réservations par téléphone au 06 33 12 58 28

Quoi de neuf à l'Office de Tourisme ?

L'Office de Tourisme des Combrailles et les Ancizes « Centre de la France »

L'Office de tourisme des Combrailles fait la promotion de **99 communes** et ouvre **4 bureaux d'informations en saison estivale**.

- Cet été 2022, le bureau des Ancizes aura renseigné environ 800 personnes sur place.
- 3 800 demandes de renseignements par différents moyens de communication (téléphone, internet, messenger, réseaux sociaux) auront été partagés par une équipe professionnelle.

L'implication des partenaires et de l'équipe a permis de remporter le challenge « Partir ici » organisé par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

La vidéo diffusée par BFM TV Lyon a été vue à plus de 260 000 reprises sur Facebook.

En route pour 2023 !

- On changera de nom pour mieux situer les Combrailles et augmenter sa notoriété.
- On travaillera sur un tourisme raisonné pour accueillir sans envahir.
- On partagera les bons plans pour profiter sans se ruiner et pour partager nos fiertés auvergnates.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme des Combrailles vous attend et sera heureuse de vous recevoir.

SUIVEZ-NOUS

www.tourisme-combrailles.fr

Office-de-Tourisme-des-Combrailles

Youtube : tourismecombrailles

Instagram : destination.combrailles

Qui fréquente le bureau de tourisme des Ancizes ?

- Des Français à 98%.
- En couple ou en famille
- Nos touristes séjournent en moyenne une semaine sur le territoire.
- Ils se logent en camping, hôtels, camping-cars et en gîte.
- Les demandes d'informations sont variées mais ciblées :
  1- randonnées et balades
  2- baignade et activités nautiques
  3 - vélorail
- Si les habitants du Puy de Dôme sont venus nombreux sur le territoire, les Bretons, Vendéens et Normands se sont déplacés fortement aux Ancizes. « Ce sont nos premières montagnes ».
- Autre phénomène notable suite aux différents épisodes de confinement : « on se retrouve en famille ou entre amis de toute la France car **les Combrailles, c'est au centre** ».

Un Office de Tourisme aussi pour les Ancizoises et les Ancizois

Plus de 100 personnes des Ancizes-Comps se sont déplacées au bureau pour demander des renseignements sur le territoire et surtout récupérer les programmes d'animations estivales édités par l'office.

Depuis cette année, l'offre de la boutique s'est étoffée et propose une palette de produits locaux made in Combrailles.

Yann GARNACHE, Directeur OTC

L'été 2022 au Lac des Fades

Pour la période estivale, le SIRB avait confié la gestion du village vacances de Confolant et des chalets de la Chazotte à la société Vacancéole.

Une réussite puisque les touristes y ont passé plus de 6 000 nuitées.

Malgré les interdictions de baignades liées aux cyanobactéries, **nos plages ont été animées avec les événements traditionnels** que sont la montée historique de Confolant (Motos), le Festifades avec son spectacle illuminé et pyrotechnique. **De nouvelles animations ont vu le jour** comme l' Anim'Fades sur la plage de la Chazotte qui a proposé des animations à destination des familles : balades à dos d'ânes, laser game, airsoft, beach rugby et un concert.

Bilan au Camping du Viaduc

Une saison estivale encourageante avec un taux de remplissage de 50 % au mois de juillet mais un mois d' août complet.

La clientèle est composée à 70 % par des Français, des Hollandais et des Allemands.

Saison au vélorail

Pour la saison 2022, la fréquentation du vélorail a été une nouvelle fois en hausse avec pas moins de **25 000 visiteurs d'avril à octobre**. Un bel outil touristique qui, de par sa centralité dans ce secteur des Combrailles, permet aux touristes de passage de rayonner dans un périmètre de 20 à 25 km à la découverte d'autres sites touristiques: Chaîne des Puys, Gorges de la Sioule, Chateau Rocher, Chartreuse Port Sainte Marie, Gour de Tazenat, lacs, étangs et autres joyaux. Le vélorail se classe très bien dans la palmarès français de ce type d'activités.

www.ecoloisirs.fr/nos-sites/velorail-electrique-des-fades

De jolies découvertes sur notre territoire : balade sur le site de la Chartreuse Port Sainte-Marie

EN BREF

Notre patrimoine valorisé avec une application mobile

Une nouvelle randonnée Inno'Fades

Plus d'infos www.sioule-patrimoine.fr

Combrailles Sioule et Morge

Convention des Conseillers municipaux au cinéma La Viouze

La matinée du **samedi 22 octobre 2022** était consacrée à la Convention des Conseillers municipaux autour d'un état d'avancement sur les **4 grandes orientations** de l'intercommunalité du mandat actuel :

1/ Élaborer et mettre en œuvre une politique volontariste de développement économique,
2/ Conforter la politique de services à la population,
3/ Concrétiser l'engagement intercommunal dans la transition écologique,
4/ Renforcer la coopération et la solidarité entre communes et EPCI mais aussi entre communes.
Le Président Sébastien GUILLOT et les 8 Vice-présidents ont présenté les travaux et perspectives devant un large public de Conseillers présents.

Mise en service d'une borne de recharge à la Maison BATISSE

Une des fiches Actions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Combrailles, Sioule et Morge s'intitule « Assurer le développement d'une mobilité exemplaire ».
Dans ce cadre, un plan de déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques a été programmé. Aujourd'hui, une première tranche d'installation, représentant 8 bornes de 22 Kw, a été réalisée. Ces bornes, en fonctionnement, sont à disposition des utilisateurs de véhicules hybrides ou électriques, à la Maison BATISSE, sur les parkings des EHPAD « Le Montel » à Manzat et « Les Orchis » à Combronde, du siège administratif de Combrailles, Sioule et Morge à Manzat.
D'autres installations de ce type pourraient voir le jour au cours des prochaines années sur le reste du territoire.

Transition Écologique

Les élus communautaires ont œuvré à la **mise en place d'un Club Climat-Environnement.**
Ce dernier rassemble les acteurs du territoire (élus, citoyens, associations, entreprises) autour de la transition énergétique. Sa mission première est de suivre et évaluer la mise en œuvre du **Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)** de l'intercommunalité mais il sera surtout un lieu de débat et réflexion et d'évaluation des initiatives et actions.

Le lundi 7 novembre 2022 en soirée, la première réunion du Club a eu lieu avec plus de 60 personnes à Charbonnières-les-Vieilles.
Le Président, Sébastien GUILLOT et le vice-Président Grégory BONNET ont eu pour mission de préciser les missions et objectifs du Club et de sensibiliser les participants aux enjeux liés au dérèglement climatique. Des ateliers de jeux immersifs se sont déroulés : fresque du Climat et atelier 2 Tonnes.

Prochain rendez-vous en début d'année 2023 pour un 1er bilan du PCAET.
Les personnes intéressées pour participer au Club Climat-Environnement de la Communauté de communes peuvent s'inscrire par mail à :
clubclimat@comcom-csm.fr

« La Semaine Bleue »

Du 3 au 7 octobre 2022, **« La Semaine Bleue »** Édition 2022 s'est déroulée sur le territoire des Combrailles. 5 jours d'animations gratuites pour les personnes pour le plus de 60 ans avec différents partenaires dont la Communauté de communes.
Le lundi 3 octobre 2022 matin, un des ateliers (Cogit'Anim) avait lieu sur la commune à la Maison BATISSE. Cet atelier basé sur l'entraînement de la mémoire était animé par Marie-Ange Nenot.

LES ACTUS

Retrouvez toutes les informations sur les services proposés et l'actualité de la Communauté de communes sur son site internet :

https://www.combrailles-sioule-morge.fr/

Zoom sur le TE63-SIEG

territoire d'énergie PUY-DE-DÔME

Sieg PUY-DE-DOME

Création du syndicat

L' électrification rurale dans le Puy-de-Dôme a été réalisée entre les années 1923 et 1931 par 146 communes et de 32 syndicats intercommunaux d'électrification qui s'étaient constitués à cet effet. Sous le régime de la concession, 200 contrats de délégation du service public ont été signés avec des sociétés spécialisées dans la distribution d'électricité (Compagnie Hydroélectrique d'Auvergne, l'Énergie Industrielle…). Par la suite, l'augmentation des consommations et la nécessité d'interconnecter les réseaux ont amené les sociétés distributrices à se regrouper au sein de grandes compagnies nationales. Ce regroupement a abouti à la nationalisation de l'électricité et du gaz par la loi du 8 Avril 1946.

Face à ces nouvelles responsabilités, les collectivités locales ont décidé de se regrouper. C'est ainsi, qu'est né le Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz (SIEG) du Puy de Dôme, institué par l'arrêté du 14 mars 1947. Il regroupait alors les 32 syndicats mis en place depuis 1923 et les 120 communes "isolées".

Évolutions

Historiquement associé à un bureau d'étude chargé de la maîtrise d'ouvrage, le syndicat, lors d'une restructuration en 1992, a absorbé cette structure qui a changé de nature en devenant une Société d'Économie Mixte, la SEMELEC 63.
Cette structure exécute les programmes définis par le TE63-SIEG dans le respect de la commande publique

MÉTIERS

- Service Public de Distribution d'Energie
- Eclairage public
- Mobilité électrique
- Transition énergétique
- Groupement d'achat d'énergie

Son action sur la commune

> *La commune des Ancizes-Comps adhère au TE63-SIEG en versant une contribution annuelle (près de 17 000 € pour l'année 2022).*

Le syndicat prend en charge les études des différents projets (enfouissement de lignes électriques, extension du réseau d'éclairage public, embellissement et mise en place des décorations électriques de Noël…), en effectue les chiffrages et supervise les travaux après acceptation suite à une délibération du Conseil municipal.
Les exécutions de ces chantiers sont confiées à des entreprises référencées au niveau du SIEG. Sur notre commune les réalisations sont confiées à l'entreprise SOBECA (ex SERANGE), qui entretient l'éclairage public. Les coûts de ces réalisations sont pris en charge à raison de 50% pour le SIEG et 50% pour la commune. Il est a noté que lors d'un enfouissement, la totalité du financement de la partie téléphonie est à la charge de la commune.

M. Rémy LAMYRAND
Conseiller municipal est le délégué représentant de la commune au TE63.

ÉTAT CIVIL

Décès

Valentin CARVALHO	14/01/2022
Ginette COURTADON *ép. BOURLET*	14/01/2022
Jean TRONIAK	15/01/2022
Matéo MAITER-FERNANDEZ	24/01/2022
René TACHE	26/01/2022
Jeanne DOUARRE *veuve BONNET*	06/02/2022
Jean GUICHARD	10/02/2022
Irène CANAUD *veuve SAPIN*	18/02/2022
René MIOCHE	07/03/2022
Bernard JOURDE	11/03/2022
Yvonne LEGENDRE *veuve JAFFRELO*	25/03/2022
Armand LOPES	26/03/2022
Marie-Yvonne CHABRY *veuve BRUN*	06/04/2022
Jeanne LABIT *veuve AMÉLLO*	09/04/2022
Edmond ROSTANG	15/04/2022
Pierre MADELRIEUX	17/04/2022
Alain CHEVALIER	27/05/2022
Marcelle FAJOL *veuve MIOCHE*	30/05/2022
Guy DELMAIRE	10/06/2022
Maria TEIXEIRA DE CARVALHO *veuve GOMES MOREIRA*	10/06/2022
Olivier ALMEIDA	03/07/2022
Paulette FARGE *veuve LADOUCE*	05/07/2022
Odette DE MIRANDA	14/07/2022
Danielle DIDIER *veuve BARRIER*	29/07/2022
Marie-Thérèse BERTHON *veuve PRADAT*	10/08/2022
Farid SIBOUS	13/08/2022
Odette BOREL veuve SUDRE	10/09/2022
Marie MONTEILHET *veuve CLAIREAU*	18/09/2022
Manuel DE ARAUJO ALVES	25/09/2022
Madeleine VOISIN *veuve BILLARD*	29/09/2022
Brigitte MAY	07/10/2022
Ginette SERVIER *ép. DIAS*	27/10/2022

Suite Décès

Pierre BOREL	10/11/2022
Lucas LACOLOMBE	12/11/2022
Marcel GARRET	13/11/2022
Jean COURTADON	13/11/2022
Francine LANGLAIS *veuve CHAPUT*	28/11/2022

Mariages

Martine ROGER et Bernard GARRY	02/08/2022
Karine BOUTRY et Matthieu LANGERON	13/08/2022
Emilie ESTEVES et Mickaël PETIT	20/08/2022
Maryvonne PAILLOUX et Joël LAMYRAND	27/08/2022

Naissances

Owen MARCHADIER MORALES	23/01/2022
Paul MONIN	02/03/2022
Alyana THERISSE	26/05/2022
Jasmine AMEZIANE *et* Anaïs AMEZIANE	08/06/2022
Lyna KARMANN	25/06/2022
Raphaël ANTON	26/06/2022
Nolhan GREGORIO	08/07/2022
Maïla MANUBY	08/08/2022
Youssef BENAMA	13/08/2022
Manel DA COSTA	23/08/2022
Timeo COLIN CERQUEIRA PINTO	04/11/2022

État Civil au 15 décembre 2022 établi sur la base des éléments connus des services de la Mairie.

Jeu enfants « spécial Noël »

La Mairie en pratique

HORAIRES OUVERTURE DE L' ACCUEIL MAIRIE

- Lundi : 09H00 - 12H00 et 14H00 - 17H30
- Mardi : 09H00-12H00 et 14H00 - 17H30
- Mercredi 09H00 - 12H00 et 14H00 - 17H30
- Jeudi : 09H00 - 12H00 et 14H00- 17H30
- Vendredi : 09H00 -12H00 et 14H00 - 17H30
- Samedi : 10H00 - 12H00

04 73 86 80 14

mairie.ancizes@wanadoo.fr

www.ancizes-comps.eu

Suivez les actualités de la commune sur la page Facebook : Mairie Les Ancizes-Comps

Mairie des Ancizes - 1, Avenue du Plan d'Eau
63770 Les Ancizes-Comps

PAGE FACEBOOK
984 abonnés et environ 5950 personnes qui regardent la page par mois.
une moyenne de 2 publications par jour

SITE INTERNET
21140 visites/an, soit 58 visites par jour

PANNEAU LUMINEUX CENTRE BOURG
3 publications par semaine en moyenne